

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uaو.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 19, Tome 1

Décembre 2025



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseyopo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ÖBEL** Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Maguette NDIONE, Mar GAYE <i>Variabilité climatique et dynamiques spatio-temporelle des unités morphologiques dans le département d'Oussouye des années 1970 aux années 2010 et les perceptions locales de leurs déterminants</i>	9
KROUBA Gagaho Débora Isabelle, KONAN Loukou Léandre, KOUAKOU Kikoun Brice-Yves <i>Variabilité climatique et prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans dans le district sanitaire de Jacqueville (Côte d'Ivoire) : contribution pour une meilleure épidémiosurveillance</i>	32
Henri Marcel SECK El Hadji Balla DIEYE, Tidiane SANE, Bonoua FAYE <i>Mutations et recompositions des territoires autour des sites miniers des ICS dans le département de Tivaouane (Sénégal)</i>	47
NGOUALA MABONZO Médard <i>Analyse spatio-temporelle des paramètres hydrodynamiques et bilan hydrologique dans le bassin versant Loudima (République du Congo)</i>	63
TRAORE Zié Doklo, AGOUALE Yao Julien, FOFIE Bini Kouadio François <i>L'influence des acteurs d'arrière-plan et le rôle ambivalent des associations villageoises dans la préservation du parc national de la Comoé en Côte d'Ivoire</i>	78
Rougyatou KA, Boubacar BA <i>Les fonciers halieutiques à l'épreuve des projets gaziers au Sénégal : accaparement et injustices socio-environnementales à Saint-Louis</i>	97
Yves Monsé Junior OUANMA, Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS <i>Logiques et implications socio-spatiales du mal-logement à Zoukougbeu (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	124
Abdou BALLO, Boureima KANAMBAYE, Souleymane TRAORE, Tidiani SANOGO <i>Impacts of artisanal gold mining on grassland pastoral resources in the rural commune of Domba in Mali</i>	141

Mbaindogoum DJEBE, Pallaï SAABA, Christian Gobert LADANBÉ, Beltolna MBAINDOH	152
<i>Influence du milieu physique et stratégies de résilience de la population rurale dans le bassin versant de lac Léré au sud-ouest du Tchad</i>	
SENE François Ngor, SANE Yancouba, FALL Aïdara C. A. Lamine	168
<i>Caractérisation physico-chimique des sols du sud du bassin arachidier sénégalais : cas de l'observatoire de Niakhar</i>	
Ahmadou Bamba CISSE	192
<i>Variabilité temporelle des précipitations dans le nord du bassin arachidier sénégalais et ses conséquences sur la planification agricole</i>	
ADOUM IDRIS Mahadjir	204
<i>Analyse spatiale et socio-économique de la crise du logement locatif à Abéché au Tchad</i>	
Modou NDIAYE	215
<i>Les catastrophes d'inondation sur Dakar. analyse de la dynamique des relations entre les systèmes des établissements et les systèmes naturels vues par le prisme de conséquences sous la planification spatiale dans la ville de Keur Massar</i>	
YRO Koulaï Hervé, ANI Yao Thierry, DAGO Lohoua Flavient	231
<i>Conteneurisation et dynamique du transport conteneurisé sur la Côte Ouest Africain (COA)</i>	
SREU Éric	245
<i>Commercialisation des produits médicamenteux dans les transports de masse à Abidjan : le cas des bus de la Sotra</i>	
ODJIH Komlan	266
<i>L'accès à la césarienne dans la zone de couverture du district sanitaire de Blitta (Togo)</i>	
Arouna DEMBELE	283
<i>De l'arachide au coton : une mutation agricole dans la commune rurale de Djidian au Mali</i>	
Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Tidiane SANE, Henri Marcel SECK, Djiby YADE	297
<i>Transformations des usages des sols dans les Niayes du Sénégal : vers une recomposition des activités agricoles traditionnelles dans un espace rural en mutation</i>	
TAKILI Madinatètou	325
<i>Stagnation des anciennes villes secondaires au Togo : une analyse à partir de Pagouda</i>	

KOUAKOU Kouadio Séraphin, TANO Kouamé, KRA Koffi Siméon	341
<i>Champs écoles paysans, une nouvelle technique de régénération des plantations de cacao dans le département de Daloa (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	
DOHO BI Tchan André	359
<i>Etalement urbain et mode d'occupation de l'espace périphérique ouest de la ville de San-Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)</i>	
Etelly Nassib KOUADIO, Ali DIARRA	374
<i>Analyse spatiale de la couverture en infrastructure hydraulique et accès à l'eau potable en milieu rural du bassin versant de la Lobo (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	
GNANDA Isidore Bila, SAMA Pagnaguédé, ZARE Yacouba, OUOBA-IMA Sidonie Aristide, YODA Gildas Marie-Louis, ZONGO Moussa	393
<i>Effet de deux formules alimentaires de pré vulgarisation sur les performances pondérales et les rendements carcasses des porcs en croissance : cas des élevages des zones périurbaines de Réo et de Koudougou, au Burkina Faso</i>	
KOUAKOU Koffi Ferdinand, KOUAKOU Yannick, BRISSY Olga Adeline, KOUADIO Amoin Rachèle	415
<i>Camps de prière et conditions de vie des Populations Vivant avec la Maladie Mentale (PVMM) dans le département de Tiébissou (Centre, Côte d'Ivoire)</i>	
Madiop YADE	432
<i>L'agropastoralisme face à la variabilité pluviométrique dans la commune de Dangalma (région de Diourbel, Sénégal)</i>	
DIBY Koffi Landry, YEO Watagaman Paul, KONAN N'Guessan Pascal	452
<i>Dynamique de l'agriculture de plantation dans la sous-préfecture de Bouaflé (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU (ép. NZÉ)	469
<i>L'usage des pesticides et des eaux usées dans le maraîchage urbain au Gabon : risques sanitaires et environnementaux</i>	
Sawrou MBENGUE, Papa SAKHO, Anne OUALLET	495
<i>Appropriation de l'espace à Mbour (Sénégal) : partage de l'espace entre visiteurs-visités dans une ville touristique</i>	
ZONGO Zakaria, NIKIEMA Wendkouni Ousmane	520
<i>Gestion linéaire et opportunités de valorisation des déchets solides de la gare routière de Boromo (Burkina Faso)</i>	

Omad Laupem MOATILA	537
<i>Habitudes citoyennes et stratégies d'adaptation à la pénurie en eau dans la périphérie nord de Brazzaville (République du Congo)</i>	
Aboubacar Adama OUATTARA	554
<i>Perspectives d'utilisation de l'intelligence artificielle dans le district sanitaire de San Pedro (Sud-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	
Mamadou Faye, Saliou Mbacké FAYE	572
<i>Mobilité des femmes Niominkas et dynamique du transport fluvio-maritime dans les îles du Saloum, Sénégal.</i>	
Mame Diarra DIOP, Aïdara Chérif Amadou Lamine FALL, Adama Ndiaye	590
<i>Evaluation corrélative de la dégradation des sols et des performances agricoles dans le bassin versant du Baobolong (Sénégal) : implications pour une gestion durable des terres</i>	
KASSI Kassi Bla Anne Madeleine, YAO N'guessan Fabrice, DIABAGATÉ Abou	613
<i>Dynamique spatio-temporelle et usage des outils de planification urbaine à Abengourou (Côte d'Ivoire)</i>	
EHINNOU KOUTCHIKA Iralè Romaric	639
<i>Diversité floristique des bois sacrés suivant les strates dans les communes de Glazoué, Save et Ouesse au Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	
KONATE Abdoulaye, KOFFI Kouakou Evrard, YEO Nogodji Jean, DJAKO Arsène	655
<i>Le vivier face à l'essor des cultures industrielles dans la région du Gboklé (Sud, Côte d'Ivoire)</i>	
OUATTARA Oumar, YÉO Siriki	667
<i>Le complexe sucrier de Ferke 2, un pôle de développement de l'élevage bovin dans le nord de la Côte d'Ivoire</i>	
Lhey Raymonde Christelle PREGNON, Cataud Marius GUEDE, Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA	687
<i>Analyse spatiale du risque de maladies hydriques liées à l'approvisionnement en eau domestiques dans trois quartiers de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire)</i>	
Awa FALL, Amath Alioune COUNDOUL, Malick NDIAYE, Diarra DIANE	716
<i>Le déplacement à Bignarabé (Kolda, Sénégal) : des populations au chevet de leur mobilité</i>	
DANGUI Nadi Paul, N'GANZA Kessé Paul, Yaya BAMBA, HAUHOUOT Célestin	735
<i>Analyse du processus de la reconstitution morpho-sédimentaire des plages de Port-Bouët à Grand-Bassam (sud de la Côte d'Ivoire) après la marée de tempêtes de juillet 2018</i>	

APPROPRIATION DE L'ESPACE A MBOUR (SENEGAL) : PARTAGE DE L'ESPACE ENTRE VISITEURS-VISITES DANS UNE VILLE TOURISTIQUE

Sawrou MBENGUE, Docteur en géographie,

Affilié à l'Université Rennes 2 de Rennes (France) et à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Adresse : 3 rue de Saintonge, 35 000 Rennes (France).

Email : sawroumbengue91@gmail.com

Papa SAKHO, Maître de conférences en géographie,
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

Email : sakho.elimane@gmail.com

Anne OUALLET, Professeure en géographie,

Université Rennes 2 de Rennes (France)

Email : anne.ouallet@univ-rennes2.fr

(Reçu le 14 septembre 2025; Révisé le 12 novembre 2025 ; Accepté le 30 novembre 2025)

Résumé

Face aux mutations induites par le tourisme international, Mbour-Saly, sur la Petite Côte sénégalaise, se retrouve au centre de dynamiques d'appropriation et de compétition spatiale qui interrogent la place des habitants dans la fabrique territoriale. Cet article analyse l'appropriation de l'espace à Mbour-Saly, territoire à vocation touristique marqué par une forte présence temporaire durant la saison touristique. L'arrivée de touristes et de travailleurs saisonniers engendre une concurrence autour des usages et de la maîtrise de l'espace. L'étude repose sur des observations directes et des entretiens semi-directifs menés auprès de 129 personnes : 47 habitants, 39 touristes, 36 religieux et 7 autorités locales. Elle met en évidence les pratiques spatiales des touristes les réactions des habitants permanents. L'analyse révèle une dynamique complexe faite d'appropriation, de désappropriation et de contre-appropriation, interrogeant la place des habitants, leurs stratégies d'adaptation et la légitimation de leur position dans un espace local reconfiguré par le tourisme.

Mots clés : appropriation de l'espace, tourisme balnéaire, partage de l'espace, dynamiques territoriales, pratiques spatiales, Mbour-Saly portudal

APPROPRIATION OF SPACE IN MBOUR (SENEGAL): SHARING SPACE BETWEEN VISITORS AND THE VISITED IN A TOURIST CITY

Abstract

Faced with the changes brought about by international tourism, Mbour-Saly, on Senegal's Petite Côte, finds itself at the heart of dynamics of spatial appropriation and competition that raise questions about the role of residents in shaping the territory. This article analyzes the appropriation of space in Mbour-Saly, a tourist destination characterized by a strong temporary presence during the tourist season. The arrival of tourists and seasonal workers generates competition over the uses and control of

space. The study is based on direct observations and semi-structured interviews conducted with 129 people: 47 residents, 39 tourists, 36 religious leaders, and 7 local authorities. It highlights the spatial practices of tourists and the reactions of permanent residents. The analysis reveals a complex dynamic of appropriation, disappropriation, and counter-appropriation, questioning the role of residents, their adaptation strategies, and the legitimization of their position in a local space reconfigured by tourism.

Keywords: appropriation of space, seaside tourism, sharing of space, territorial dynamics, spatial practices, Mbour-Saly portudal

Introduction

En géographie, l'appropriation est souvent perçue sous un angle matériel et liée à la notion de territoire, défini comme un espace approprié (R. BRUNET, 1991, p. 23). Elle correspond aux actions entreprises par les populations pour accéder, contrôler et utiliser les ressources d'un espace donné. Cependant, les travaux de certains géographes permettent d'élargir cette conception limitée à une approche plus complexe. Parmi eux, Philippe Gervais-Lambony (1994) traite de la citadinité à Lomé et Harare en abordant l'appropriation non seulement comme une relation de connaissance de l'espace, mais également comme une forme d'exercice de pouvoir sur celui-ci. Selon cette perspective, l'appropriation peut s'exprimer de manière tangible ou abstraite (P. GERVAIS-LAMBONY, 1994, p. 367). Dans une approche similaire, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2006) distinguent deux formes d'appropriation : l'une matérielle et l'autre idéelle. Veschambre (2004, p. 73) souligne par ailleurs le lien étroit entre appropriation et marquage de l'espace, qu'il soit visible par des « traces » ou symbolisé par une « présence ».

Dans le même temps, R. Knafo (1997, p. 201) affirme qu'un lieu ne devient touristique qu'à travers son appropriation par les visiteurs. Toutefois, cette appropriation peut poser problème, surtout dans les espaces habités en permanence (villages ou villes touristiques), où les usages des touristes peuvent entrer en conflit avec ceux des résidents. Dans ce cas, même si tous les habitants, qu'ils soient touristes ou résidents, partagent le même espace, leurs formes d'appropriation peuvent être concurrentes. En effet, les formes d'appropriation diffèrent selon les objectifs et stratégies des acteurs (M. DORMAELS, 2013, p. 479). Proshansky (1977) y voit une volonté de maîtrise, de contrôle ou de pouvoir, générant parfois des dynamiques concurrentielles. Ainsi, toute appropriation peut engendrer des dynamiques contraires, comme la « contre-appropriation », (J. F. AUGOYARD, 2010 [1979]), la « désappropriation » (P. H. CHOMNART DE LAUWE, 1977), ou, dans les cas extrêmes, l'expropriation.

Dans ce contexte, les villes africaines orientées vers le tourisme semblent offrir des exemples d'étude particulièrement intéressants. Dans ces villes touristiques, l'arrivée massive de visiteurs durant la haute saison renforce la concurrence pour l'espace,

fragilisant les communautés locales attachées à leur territoire et pouvant provoquer un sentiment de dépossession. Ainsi, le partage de l'espace donne lieu à des formes diverses d'appropriation. Les pratiques d'appropriation adoptées par les différents groupes présents – qu'il s'agisse de résidents permanents, secondaires, travailleurs saisonniers ou touristes – traduisent une volonté de s'imposer et parfois de défendre leur place dans l'univers urbain touristique. En effet, comme l'illustre la réflexion mise en exergue par Gervais-Lambony, les concepts de place et d'appropriation sont indissociables. Interroger la place des habitants dans la ville revient à questionner la manière dont ils s'en emparent et, à l'inverse, examiner leurs modes d'appropriation revient à réfléchir à leur position dans cet espace partagé.

Cette contribution s'attache à examiner les dynamiques liées à la place occupée par les habitants dans les villes africaines à vocation touristique : celle qu'ils choisissent d'investir, celle qui leur est accordée par d'autres, celle qu'ils peuvent décider de délaisser temporairement, ainsi que les stratégies adoptées pour défendre et légitimer leur position. Plus précisément, l'étude vise à comprendre la manière dont l'arrivée de nouveaux usagers, séjournant dans ces localités pour une durée limitée (quelques heures ou jours), provoque des mécanismes de (ré)appropriation, parfois de contre-appropriation ou encore de désappropriation, impactant ainsi les individus établis dans ces lieux sur des périodes plus longues.

L'article se structure en deux parties principales. La première propose une analyse sur la mise en tourisme de Mbour. Après avoir justifié le choix du terrain d'étude, nous décrirons les spécificités du tourisme dans cette ville, avant d'analyser les pratiques des visiteurs ainsi que les principales formes d'appropriation adoptées par ce premier groupe d'habitants. La seconde partie s'attache à explorer les réactions des autres résidents face à cette dynamique touristique, en mettant en lumière trois phénomènes distincts : la désappropriation, la (ré)appropriation et la contre-appropriation.

1. Matériels et méthodes

L'étude de la dynamique spatiale de Mbour-Saly suppose préalablement une appréhension détaillée de son contexte urbain, démographique et touristique, permettant de replacer les enjeux territoriaux d'une ville transformée par une croissance rapide et par l'intensité de sa saisonnalité touristique.

1.1. Présentation du cadre d'étude

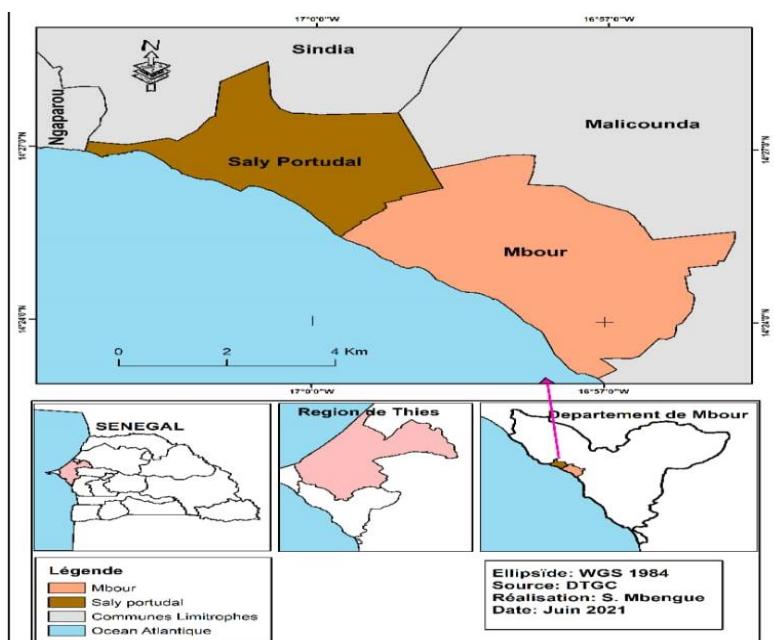
Située dans la région de Thiès, la commune de Mbour, chef-lieu du département du même nom, est un important centre du tourisme balnéaire sur la Petite Côte sénégalaise grâce à ses plages et infrastructures touristiques. Avec une population estimée à environ 300 000 par les chiffres officiels et 500 000 habitants par les élus locaux, elle est la ville sénégalaise ayant connu la plus forte croissance démographique

au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, devenant le principal pôle urbain de la Petite Côte (J. GRANDIN, 2009).

Ce surplus d'habitants n'est pas sans conséquence dans la morphologie urbaine de la ville. En effet, les vagues successives de migrants venues se greffer dans l'agglomération urbaine de Mbour, ont donné comme résultat le développement de la ville vers l'intérieur des terres et non plus en direction du littoral déjà occupé.

Mbour jouit également d'un positionnement privilégié, étant situé à proximité de Dakar (à environ 80 km), de Saly (à environ 3 km), par ailleurs ville abritant l'une des plus importantes stations balnéaires en Afrique de l'Ouest. Saly accueille entre 75 % et 80 % des entrées de toute la région (SAPCO SALY, 2019). Le tourisme occupe ainsi une place importante dans l'économie de la ville et demeure aussi un cadre de promotion pour les autres activités. En dépit des attraits touristiques de sa région et de son caractère relativement ancien de ville touristique, le tourisme de Saly est essentiellement balnéaire et saisonnier : elle ne dure que six mois dans l'année, de novembre à mai, avec une clientèle majoritairement française. Durant cette période, en plus des touristes qui se font plus nombreux s'ajoutent des travailleurs saisonniers, ainsi que les vendeurs ambulants. Ainsi, en haute saison, sa population est estimée entre 4 000 et 20 000 habitants. La station balnéaire a été entièrement conçue pour satisfaire les envies des étrangers et, à divers aspects, elle se trouve en marge du reste du pays. Saly semble incarner l'excellence du « farniente en all inclusive » sur la Petite Côte, où tous les désirs sont portés à la main.

Figure 1 : Situation géographique de Mbour et de Saly



En effet, le tourisme est le principal attrait de la ville. Grâce à celui-ci, Mbour, ancien village de pêcheurs est devenu l'une des villes les plus importantes du Sénégal, tant sur le plan démographique qu'économique.

Au niveau spatial, la saison touristique est marquée par l'investissement massif des espaces publics et des lieux de loisirs (commerces, plages, etc.) par les touristes. Durant cette période, une ambiance extraordinaire est constatée surtout au cœur de la ville où se concentre la majorité des commerces contrairement à la période hors saison où ces lieux sont moins investis. La ville fonctionne selon deux temps forts et distincts, celui de la haute saison marquée par la présence des touristes et celui de la basse saison où la ville est calme et s'endort presque. Ainsi, Saly vit au rythme du tourisme.

Nous avons ainsi choisi de questionner sur les pratiques des habitants résidents (à tendance permanente) et des touristes (à tendance temporaire) au sein de ces espaces partagés. L'objectif de cette recherche est double. Il s'agit d'une part d'identifier les types de pratiques réalisés par les touristes. D'autre part, nous analysons, dans le cadre spatial, les différentes (ré)actions et les modalités d'appropriation développées par la population résidente face à l'appropriation des touristes afin de mieux saisir le caractère évolutif et fluctuant de l'investissement des lieux.

1.2 Collecte des données

Cet article s'appuie sur une enquête de terrain menée entre 2019 et 2023. Elle a été réalisée en quatre phases principales : du 28 novembre 2019 au 19 février 2020, du 30 décembre 2021 au 28 janvier 2022, 24 au 26 décembre 2022, et du 07 mai 2023 au 25 juin 2023. La première étape a permis une immersion dans la ville de Mbour-Saly, afin d'observer les pratiques, les interactions sociales et de nouer des contacts avec les habitants.

L'étude combine observations directes et entretiens semi-directifs auprès de 129 personnes : habitants (47), touristes (39) et religieux (36)¹ – ces derniers étant pris dans une acception large (chefs religieux, les imams, les représentants de famille religieuse, les présidents *dahira*², conférenciers, les maîtres coraniques, directeurs d'écoles franco-arabes, personnes à affichage religieux. Les entretiens avec les religieux se tenaient surtout en fin d'après-midi, tandis que ceux avec les touristes et les habitants avaient lieu principalement le matin et l'après-midi. Ils se portaient sur le développement du tourisme, ses évolutions saisonnières et la connexion entre les territoires du religieux et les territoires du tourisme.

Dans cet article c'est essentiellement le matériau issu de l'imprégnation du terrain, des observations, et des entretiens menés auprès des habitants, touristes et religieux, en lien avec les thématiques étudiées qui est mobilisé. Les noms des enquêtés ont également été modifiés.

Les observations de terrain, menées dans divers lieux emblématiques à Mbour (marché central, gare routière, Auchan, Quai de pêche, centre historique et à Saly (Saly

¹ Les 7 autres ont été réalisés auprès des autorités administratives.

² Association d'individus ayant en partage une allégeance commune à une voie religieuse ou à un marabout.

Koulang, Saly Tapé, zone hôtelière, plages et village artisanal), ont permis d'analyser les usages, les appropriations et les négociations entre les différents acteurs urbains. Les séances d'observation, d'une durée moyenne de 30 minutes, ont permis d'analyser la fréquentation des lieux, les interactions entre acteurs et leur occupation de l'espace. Réalisées à différents moments de la journée et de la semaine, contrairement aux entretiens programmés selon la disponibilité des enquêtés (chez les religieux par exemple), elles ont offert une meilleure compréhension du caractère dynamique. Enfin, les quartiers étudiés ont été sélectionnés selon leur dimension religieuse (11 novembre et Thiocé Ouest) ou économique (Diamaguène I, Château d'Eau Nord, Escale, Saly Niakh-Niakhal, Zone hôtelière, Saly Koulang ou Saly Tapé). Des enquêtes complémentaires ont également eu lieu dans l'agglomération de Mbour, notamment à Médinatul Salam, Médinatul Mounawar et au Sanctuaire Marial de Popenguine, en raison de leur importance religieuse.

2. Résultats et discussion

À Mbour-Saly, l'analyse des données montre que touristes et résidents investissent l'espace de manière différenciée, mettant en évidence des dynamiques d'appropriation, de négociation et d'adaptation qui structurent leur cohabitation dans la ville.

2.1 Une ville secondaire sénégalaise investie par les touristes internationaux de manière saisonnière

La question des relations entre visiteurs et visités est ancienne dans les études touristiques, identifiée dès 1984 par Erik Cohen. Toutefois, la majorité des recherches se sont concentrées sur les perceptions des habitants face au tourisme, sans vraiment analyser leurs pratiques spatiales. C'est notamment le cas à Saly (Mbour, Sénégal), où peu d'études abordent la manière dont les résidents cohabitent avec les touristes.

Récemment, ce thème a suscité un regain d'intérêt, avec des travaux menés dans plusieurs villes européennes (Barcelone, Paris, Venise, Sarlat, Dinan) et du Sud (Lalibela en Éthiopie, Bahia et Ceará au Brésil). Ces études montrent que les habitants développent des stratégies d'évitement face aux touristes et ressentent parfois une forme d'exclusion de leur propre espace.

L'étude de Saly s'inscrit dans cette continuité en cherchant à comprendre la cohabitation entre populations locales et touristes dans une ville ouest-africaine emblématique du tourisme international. Saly, greffée sur un ancien village (Saly-Portudal), illustre une « ville-station » où les espaces partagés – plages, centre-bourg, commerces – deviennent des lieux de rencontre et parfois de tension. La forte saisonnalité du tourisme accentue les dynamiques d'appropriation concurrentielle de l'espace entre habitants et visiteurs.

2.1.1 Investissement des lieux par le tourisme

Le touriste investit l'espace à travers des pratiques distinctes de celles des résidents. Selon Ceriani, Duhamel, Knafo et Stock (2005, p. 75), le tourisme repose sur une double rupture : entre les activités quotidiennes et de loisir, et entre les lieux de vie et les lieux de voyage.

Les pratiques touristiques se divisent en trois grandes catégories : la découverte, le jeu et le repos, auxquelles s'ajoutent le shopping et la sociabilité (R. KNAFOU, M. STOCK, 2003 M. STOCK, 2007a ; MIT, 2011). L'analyse des entretiens et des séances d'observation effectuées révèle un mélange entre pratiques de découverte/contemplation (hors du quotidien, centrées sur la connaissance des lieux) et celles de divertissement/repos (liées aux loisirs, mais prenant un caractère touristique du fait de leur contexte). Ces dernières, bien qu'ancrées dans le quotidien, deviennent « dé-routisantes » (N. Elias, E. Dunning, 1994[1986], c'est-à-dire qu'elles rompent avec la routine habituelle.

2.1.2 Les pratiques de découverte

Si pour les habitants, il n'y rien à visiter à Saly, c'est-à-dire, pas d'attractions particulières, ce n'est peut-être pas le cas pour les touristes qui voient la ville comme un musée. Autrement dit, si la ville semble ordinaire pour l'habitant, elle semble extraordinaire pour le touriste. Notre travail de terrain nous a en effet permis de nous rendre compte que les touristes pratiquent certains espaces publics comme une attraction en soi. Ils regardent, observent et photographient. Ces pratiques relèvent majoritairement de la contemplation, de la flânerie. Nous avons constaté à Saly que les mobilités touristiques se concentrent essentiellement au cœur de la station balnéaire. Tous les touristes s'y rencontrent. Cela s'explique du fait que c'est dans cette zone où se concentre la majorité des commerces. En s'éloignant de ce centre, les pratiques de mobilités ont tendance à baisser.

Parmi les espaces publics appréhendés par les touristes comme une attraction en soi, le regard et la photographie occupent une place capitale. Les touristes contemplent, observent, photographient pour garder des traces de leur séjour. Ils sont séduits entre autres par la dimension esthétique et authentique des objets et des lieux. « *On préfère se balader dans les rues, regarder l'architecture des bâtiments, et tout... ça fait du bien (...)* » (Elisa, touriste française en retraite, Saly, rte de Nguaparou, 04/01/2022).

Photo 1 : Un touriste en train de prendre des photos



CP : auteur, 04/01/2022, 12h14, prise côté restaurant, Le Vélodrome, Saly Portudal

À la question pour quel intérêt prenez-vous des photos, elle (Elisa) répond par « *bah...pour garder des souvenirs...montrer à nos amis* », au moment où son partenaire continuer à prendre des photos. À ce sujet, la réponse d'un couple sénégalais dont le mari est émigré en Europe va dans le même sens « *c'est pour garder des traces...des souvenirs du bon moment qu'on est en train de passer* » (Mbaye et Maty, Saly, 15/01/2022). Le second type de pratiques de découverte réalisé par les touristes à Saly concerne les déplacements hors de Saly. En effet, les pratiques de mobilité des touristes ne se limitent pas seulement dans la ville de Saly. Ces derniers sont particulièrement mobiles. Ils se déplacent vers Mbour ou ailleurs.

« (...) À Mbour et dans ses environs, les touristes visitent le port de pêche, le village d'enfants et divers sites naturels ou culturels (Parc exotique de Nguérigne, Réserve de Bandia, îles du Saloum, Gorée, Lac Rose, Dakar), apportant parfois des dons en nature (habits, nourriture) tout en appréciant l'écosystème, la biodiversité et la vie locale (...) » (Mamadou, gérant d'hôtel de la place, 16/05/2022).

Tant à Saly qu'à Mbour ou ailleurs, les touristes ont tendance à se flâner, se déambuler ou se contempler dans les endroits repérés par les guides touristiques.

2.1.3 Les pratiques de loisirs

Les commerces occupent une place centrale dans les représentations du tourisme par les touristes. Ainsi, à Saly, les nombreux restaurants, cafés, boutiques, ateliers d'artistes et artisans, plages, etc. sont pris d'assaut par les touristes. De la même

manière, les infrastructures d'hébergement (hôtels, auberges, résidences, etc.) sont également remplies. Cela est généralement très apprécié par les touristes, les commerçants, les hôteliers et les pouvoirs publics. D'autant plus que les touristes créent une ambiance particulière dans la ville. L'ambiance qui règne à Saly est attrayante. Même les touristes logés dans les alentours (Nguaparou, Somone, etc.) ne peuvent pas s'en passer : « *je suis logé à Ngaparou, mais presque chaque jour je viens ici pour manger ou prendre un verre et profiter de l'ambiance qui règne à Saly* » (Charlotte, touriste française en activité, Saly, 29/12/2019). Elisa, dans le même entretien, invoque quelques-unes de leur pratique : « (...) *Le matin, on se promène dans la ville, le midi on mange dans les restaurants. Après, on fait une petite sieste à l'hôtel avant de rejoindre les bars le soir* » (Élisa, Saly, 04/01/2022). À ce titre, le touriste contribue à l'ambiance typique de la ville. Par ailleurs, le manque de places publiques ou jardins publics propices pour une pause ou une détente agréable est manifeste dans les propos d'Élisa. En effet, à Saly, par faute de manque de places publiques ou de jardins publics, les touristes font leur détente soit à l'hôtel, soit à la plage. C'est pour cela en fin de matinée jusqu'au début d'après-midi, l'appropriation des plages est exclusivement réservée aux touristes. C'est en fin d'après-midi, qu'on voit arriver quelques habitants (surtout des jeunes) en groupe, en couple ou en famille qui viennent se baigner ou faire du sport. Cette absence de lieux de rencontre notée à Saly peut tout de même constituer un frein à la mixité sociale.

2.2 Marquage et appropriation de l'espace

Le marquage et l'appropriation de l'espace sont étroitement liés : le marquage, qu'il soit symbolique ou matériel, traduit toujours une volonté d'appropriation. Selon Veschambre (2004, p. 73), toute forme d'appropriation s'accompagne d'un marquage, qu'il soit symbolique, physique ou même violent. Ainsi, comme le souligne Annie Ouellet (2021), ce marquage peut se manifester sous forme de « marquage-trace » ou de « marquage-présence ».

La découverte et la contemplation étant essentielles aux pratiques touristiques, le regard apparaît comme une forme privilégiée d'appropriation de l'espace. Étroitement lié à la photographie, il permet au touriste de découvrir un lieu, d'en garder une trace et ainsi de se l'approprier symboliquement. Le regard et la photographie sont des composantes essentielles et indissociables de l'expérience touristique. Quand Élisa dans son interview, évoque l'idée de garder des souvenirs et de montrer à leurs amis, cela sous-entend l'intérêt de la photographie dans les pratiques touristiques. Elle permet au touriste de découvrir, s'approprier symboliquement et emporter une trace du lieu visité.

L'appropriation symbolique d'un lieu se manifeste aussi par la présence physique des individus. À Saly, elle est particulièrement visible en haute saison touristique (novembre-mai), lorsque la forte affluence des visiteurs transforme certains espaces, notamment les plages, en lieux typiquement touristiques. Hors saison, ces mêmes

plages sont réinvesties par les habitants durant les grandes vacances scolaires, les après-midis en semaine et surtout les weekends, devenant des espaces de détente, de sociabilité et d'activités économiques (vente d'eau, de poissons grillés, de glaces, etc.), illustrant l'alternance d'usages entre touristes et citadins.

L'appropriation symbolique de Saly Portudal est donc beaucoup plus marquante en saison sèche qu'en saison pluvieuse, dominée par le tourisme intérieur devenu de plus en plus important.

La notion d'appropriation renvoie aux formes formelles et informelles de contrôle de l'espace, notamment à travers l'intervention du privé dans le domaine public. À Mbour-Saly, la ville se structure autour de trois types d'espaces : les espaces publics, ouverts et accessibles à tous (rues, plages) ; les espaces privés, régis par le droit de propriété (hôtels, résidences touristiques) ; et les espaces semi-publics, tels que les commerces ou restaurants, accessibles sous certaines conditions.

Ces catégories s'entrecroisent, car certains espaces privés ont des usages publics et inversement, rendant les frontières entre public et privé poreuses et mouvantes. Cette imbrication génère parfois des tensions d'usage et souligne que l'organisation urbaine repose sur une articulation complexe entre ces différents types d'espaces, dont la régulation dépend aussi des politiques publiques, tel qu'indiqué par Lieber (2002, p. 41-56). À Saly Portudal, par exemple, certaines portions de plage publique deviennent semi-publiques lorsqu'elles sont concédées à des hôtels ou résidences par des accords entre la municipalité et des acteurs économiques (figure 3).

Photo 2 : Espace semi-public approprié formellement par un hôtel à Saly plage



C. P : auteur, 15/01/2022, 14h20.

Les concessions de plage à Saly sont souvent délimitées par des barrières et équipées de transats, avec une surveillance permanente (vigiles ou caméras). Cette sécurité vise à protéger l'espace mais aussi à restreindre l'accès aux seuls clients des établissements concernés. Ainsi, la notion de « public » évolue : au lieu de signifier accessible à tout le monde, c'est comme s'il signifiait visible de tout le monde et tout particulièrement de l'État, sorte de public par excellence (L. BOSAL, 2005, p. 4). La surveillance constante indique que la propriété et les décisions cruciales appartiennent à l'État.

Outre les appropriations formelles, des appropriations informelles existent et génèrent souvent des conflits. Par exemple, à Mbour, certains vendeurs, c'est-à-dire, ceux ne disposant pas de magasin, installent illégalement leurs marchandises sur les trottoirs, modifiant la circulation des passants ou potentiels clients (figure 4).

Photo 3 : Vendre sans boutique : l'occupation informelle de la voie publique au marché central de Mbour



CP : auteur, 15/05/2023, 17h10.

Si cette pratique est acceptée par certains usagers du marché et contribue à l'animation de l'espace public. Elle peut néanmoins susciter la colère à l'endroit des autres commerçants (c'est-à-dire ceux disposant de magasin commercial) qui pourraient craindre une concurrence injuste, inégale ou une dégradation de l'image du marché et attirer l'attention des autorités municipales et des riverains. Si elle perdure, elle devient un mode de fonctionnement régulier du marché.

Dès lors, il est essentiel d'étudier comment touristes et résidents partagent l'espace pendant la saison touristique. La présence et les usages des touristes à Mbour sont temporaires et visent surtout à « marquer leur présence », tel qu'indiqué par Veschambre (2004, p. 73). Toutefois, leurs appropriations influencent l'usage des lieux par les résidents, qui réagissent de différemment.

2.3 Réactions des habitants-résidents : désappropriation, appropriation et contre-appropriation

Comme nous l'avons déjà montré, les touristes s'approprient l'espace public de Mbour à travers différentes pratiques (découvertes, loisirs). Cette appropriation de la ville par les touristes pousse les habitants résidents à réagir en mettant en place des stratégies d'appropriation qui peuvent rivaliser plus ou moins directement avec celles des visiteurs. Leurs (ré)actions laissent apparaître trois formes de dynamiques : la désappropriation, l'appropriation et la contre-appropriation.

2.3.1 La désappropriation

Elle renvoie au désinvestissement choisi des résidents de certains lieux précis ou de l'ensemble de la ville. À Saly, les espaces côtiers, les commerces et services sont essentiellement appropriés par les touristes durant la saison touristique surtout en semaine. Ces lieux particulièrement appréciés hors saison touristique (les plages par exemple) sont délaissés par certains résidents pendant la saison touristique.

Bien que la majorité des résidents rencontrés affirment que la présence touristique n'impacte pas leurs pratiques. Quelques-uns considèrent cependant que la mise en tourisme de Saly constitue quelque part une contrainte, soulevant des sentiments de désappropriation. C'est le cas des gens qui déplorent la privatisation des plages. En effet, les hôtels et les résidences construits en bord de mer constituent un obstacle entre la plage et le reste du tissu urbain. À cet effet, les plages ne sont accessibles qu'aux résidents de ces structures qui sont majoritairement des touristes. Cette situation engendre plus ou moins la rareté des liaisons entre les quartiers autochtones et la mer, voire l'exclusion de la population autochtone à l'accès à la mer et à la plage qui deviennent des « propriétés privées » (H. M. PASKOFF, 1998, p. 32, cité par MTTA, 2019). Lorsque les membres des communautés locales deviennent numériquement minoritaires, un sentiment de dépossession peut se développer.

« Je suis sculpteur de bois depuis 20 ans. Je viens tous les jours à la plage exposer mes produits aux touristes. Le constat que j'ai fait c'est la privatisation croissante du littoral par les hôtels, réduisant ainsi l'espace public pour les habitants (Bassirou, plage Lamantin, Saly, 17/12/2019).

Ce témoignage de Bassirou laisse entendre un sentiment de désappropriation, voire de dépossession de leur territoire.

D'autre part, l'ouverture des bars souvent clandestins jusqu'au petit matin perturbant la quiétude et le sommeil de certains résidents relève en quelque sorte un sentiment de désappropriation à l'égard de ces derniers. « Ces bars sont majoritairement fréquentés par les Niaks³. Alcool, tapotage, sont les mots d'ordre. « (...) Une fois même, les jeunes du village se sont

³ Terme employé généralement par Sénégalais pour désigner les étrangers d'Afrique noire. Excepté les Gambiens, Guinéens et Maliens. Ils sont soupçonnés de consommer l'alcool, le porc, parler à voix forte dans les lieux

révoltés pour mettre un terme à cette pratique et ensuite la police est intervenue. Le problème perdure, mais on n'est incapable d'agir » (Moussa, imam à Saly, 03/01/2022). L'incapacité de maîtriser ou de contrôler son territoire peut être un signe de dépossession de ce dernier.

Malgré ces phénomènes qui suscitent des sentiments de désappropriation ou de dépossession chez certains résidents, d'autres préfèrent mettre en avant les avantages de l'arrivée des touristes dans leur ville. Si quelques résidents de Saly évoquent des contraintes liées à la présence des touristes, certains en profitent également pour mettre une partie de leur habitation en location, installer des gargotes éphémères, s'adonner au commerce ambulant ou exercer un travail saisonnier dans les différentes installations touristiques en saison touristique.

Des difficultés liées à la circulation (motorisée ou piétonne) et au stationnement n'ont à aucun moment été évoquées par les résidents que nous avons rencontrés. De la même manière, les entretiens menés et les séances d'observation nous ont permis d'affirmer que la présence des touristes n'impacte presque pas les pratiques résidentes. « *Les habitudes des villageois restent les mêmes que ça soit en haute ou en basse saison* » (Cheikh, vendeur prêt-à-porter, Saly, 30/12/2021).

Cela paraît vrai puisqu'aucun résident rencontré n'a quitté ou pense à quitter la ville durant la saison touristique pour éviter les touristes. En d'autres termes, les résidents de Saly ne désertent pas la ville, ils demeurent...et s'adaptent. En effet, durant la haute saison touristique ils mettent en place des stratégies micro-spatiales et jouent des temporalités. Les résidents de Saly continuent à fréquenter certains lieux durant la saison touristique, même si l'intensité est faible, en mettant avant des stratégies micro-spatiales. À la plage de Saly, il n'est pas rare de voir de vendeurs installer des parasols ou tentes éphémères pour se mettre à l'abri du soleil. Ce geste indique d'autre part une volonté de s'approprier les micro-espaces laissés par les touristes. Face aux appropriations informelles (concession de plage aux opérateurs hôteliers par exemple), certains vendeurs de la plage développent des stratégies d'appropriation informelle, spontanée, éphémère, dont l'objectif s'inscrit dans la création d'un espace semi-privatisé. Espace semi-privé puisque c'est un espace restreint de convivialité (sociabilité), d'activité (commerce), de rapports avec les clients (touristes surtout). **Rokhy**, vendeuse d'une trentaine d'années nous explique les raisons qui lui pousse à faire une telle pratique : « *je mets un parasol pour me protéger contre la chaleur puis que cette partie (partie ombragée d'arbres cocotiers) appartient aux hôtels et donc réservée aux touristes logeant dans ces structures. Alors pour me mettre à l'abri du soleil, me rapprocher des clients et me faire une petite place, je suis obligé de mettre un parasol* » (Safari plage, 28/11/2019).

publics... Même si le terme porte un sens péjoratif, les Sénégalaïs l'utilisent avec beaucoup de dédain surtout quand ils veulent préciser l'origine du concerné.

Une autre vendeuse, d'une même tranche d'âge, affirme plus explicitement son appropriation des lieux en parlant de « marquage »⁴: « *j'ai aménagé ce micro-espace non seulement pour exposer mes marchandises, mais aussi pour marquer ma présence, c'est-à-dire, créer mon espace de vente personnel* » (Fatou, Safari plage, 17/02/ 2020).

Ces stratégies d'appropriation symbolisent dès lors une volonté de privatiser l'espace, de marquer leur présence.

Photo 4 : La production d'espaces semi-privés comme modalité d'appropriation de la plage par les vendeuses



CP : auteur, Saly plage, 19/12/2019, 13h10.

Cependant, en weekend où la présence des touristes est jugée moins importante, ils investissent un peu plus les plages surtout en après-midi. Toutefois, le désinvestissement ou du moins le faible investissement des plages par les résidents de Saly ne s'explique donc pas uniquement à la présence des touristes. De manière générale, les Sénégalais investissent moins les espaces côtiers en saison sèche (novembre à juin), l'eau jugée trop froide pour eux. C'est durant la saison des pluies ou l'hivernage (juillet à octobre), période de forte chaleur, qu'ils investissent en masse les espaces côtiers. Donc, les pratiques des résidents ne connaissent pas forcément des transformations importantes en saison touristique.

Néanmoins, les stratégies développées par les résidents montrent qu'ils ont la capacité de s'adapter aux contraintes spatiales et temporelles liées à la présence des touristes par leur connaissance du fonctionnement de la ville. Celle-ci leur donne la possibilité d'exploiter des interstices tant spatiaux que temporels laissés vacants par les touristes.

⁴ Le marquage dont parle la vendeuse rentre dans la catégorie de « marquage présence », puisqu'il s'inscrit dans le temps court et évoque une certaine brièveté. Dans ce cas, il est comparable au « marquage présence » des touristes.

C'est le cas des *talibés* jouant au football dans une partie de la plage non appropriée par les touristes (voir photo 5). Dans ce sens, les pratiques des résidents varient en fonction de celles des touristes et en sont plus ou moins dépendantes.

Photo 5 : Des talibés s'appropriant les espaces intersticiels délaissés par les touristes à la plage de Saly Portudal



C. P : auteur, 19/12/2019, 11h29.

Ces « tactiques » employées par les résidents de Saly et leurs habitudes (s'approprier moins les espaces côtiers en saison sèche) sont des éléments qui peuvent permettre d'éviter les conflits entre les touristes et résidents. En effet, elles peuvent être considérées comme un refus de la coprésence.

2.3.2 L'appropriation

Elle consiste à investir les lieux où les touristes ne vont pas ou ne peuvent pas aller. Dans notre zone d'étude, les seuls espaces qui font écho à une défense d'entrer sont les mosquées. En effet, l'espace public se distingue parfois par un défaut d'appropriation (STAVO-DEBAUGE, 2003). Cependant, de manière générale les résidents permanents souhaitent préserver la légitimité de leur appropriation, au niveau de l'ensemble de la ville. Dans le cas des villes religieuses, cette volonté de défendre la légitimité de leur appropriation peut inclure les espaces sacrés. Bien qu'ils ne puissent empêcher les touristes « d'envahir leur ville », la curiosité invasive qui

pourrait perturber leur recueillement et la sacralité des lieux peut être perçue comme une forme de désappropriation, voire de possession. De plus, en matière de lieu de prière, le fait de revendiquer un usage exclusif est extrêmement sensible. On sait bien que tout visiteur peut être interdit d'accès dans le lieu d'un culte dont il n'épouse pas les croyances ou dont il ne respecte pas le « profil-type » comme le cas d'une mosquée pour les non musulmans.

À Mbour, les lieux de culte islamiques (en particulier l'enceinte de la mosquée) interdisent systématiquement l'accès à ceux qui sont classés localement comme « touristes », terme qui renvoie automatiquement à « non musulmans ». C'est pour cela qu'ils sont exclus des mosquées. Ils sont forcés à s'arrêter devant la porte et continuer leur route. « Les touristes internationaux qui n'ont pas l'allure d'être musulmans et qui désirent avoir accès aux mosquées se heurtent systématiquement à la force des stéréotypes et doivent argumenter de leur foi en l'islam » (A. OUALLET, 2021, p. 28). Cependant, il est important de noter que le fait que l'on refuse les « touristes » l'entrée dans les mosquées ne relève pas directement des musulmans, mais plutôt de Lyautey, premier représentant officiel du gouvernement français au début du Protectorat au Maroc. Cette mesure vient de « ce grand lord colonial de la IIIe République, allergique à la religion civique républicaine [et donc à] l'idéal d'un islam républicain » (D. RIVET, 2006, p. 255). Lyautey trouvait fascinante la perspective idyllique des communautés musulmanes. C'est pour cette raison qu'il s'efforçait à éviter au mieux le colon de la cité musulmane et des lieux sacrés, d'où son appellation de « Maréchal de l'islam » (A. OUALLET, op.cit., 2021, p. 28). Il propose une « politique d'association avec les peuples indigènes. [...]. Cette manière de mettre l'islam avec soi [...] reçoit l'approbation admirative des experts⁵ de la commission interministérielle des Affaires musulmanes créée en 1911. [...Cette politique] devient, au cours des années 1920, un article et non plus un alinéa du credo colonial qui triomphe lors de l'exposition coloniale de Vincennes » (D. RIVET, op.cit., p. 267). Très vite, il est apparu, dans la majorité des régions à administrer (S. AL KARJOUSLI, 2019). Cette interdiction datant du Protectorat est ensuite réappropriée localement dans une sacralité réinventée (A. OUALLET, 2021). On suppose que ces arguments repris par le Maroc qui amène à légitimer l'entrée des pèlerins et l'exclusion des autres « touristes » considérés comme illégitimes dans les lieux de culte musulmans (sauf la mosquée Hassan 2 de Casablanca) comme le décrit A. Ouallet (2021), ont également été repris dans certains lieux saints musulmans au Sénégal. Cette obsession à veiller à la sacralité des lieux saints a amené, dans le cas de Mbour, ville touristique et mondialisée, à légitimer l'exclusion des « des touristes », soupçonnés d'être, à coup sûr, des non-musulmans.

⁵ Par exemple, le célèbre orientaliste Louis Massignon est un des inconditionnels de Lyautey (Soufian Al Karjousli, 2019).

Aujourd’hui, cette posture est consolidée par l’émergence d’un islam mondialisé, normalisé et plutôt excluant (S. AL KARJOUSLI, 2009) qui accompagne l’essor fulgurant du religieux de manière générale depuis ces dernières années (A. OUALLET, op.cit., 2021, p. 29). Aidés par divers mouvements salafistes, les mouvements généraux de réislamisation viennent conforter ce principe tout en créant des crispations et des interrogations sur leur légitimité (A. OUALLET et al., 2015).

Dans ce contexte, même si on estime que la dimension religieuse fait partie du patrimoine culturel, le caractère universel du patrimoine bâti religieux pose problème et remet en question le « bien collectif ». Il semblerait que si le Sénégal, État laïc, ouvert au tourisme international depuis plusieurs décennies, veut promouvoir le lien entre fréquentation touristique et espaces religieux (tourisme religieux), il devrait investir dans la conservation et la mise en valeur d’un patrimoine religieux perçu comme un héritage culturel, et dans ce cas l’ensemble des biens religieux deviendrait « du patrimoine ».

À Mbour, la majorité des touristes ont tendance à suivre les guides touristiques et se contentent des lieux ou circuits proposés par ces derniers. Cependant, certains souhaitant découvrir l’envers du décor, vont plus loin. Cette volonté de découvrir les dimensions plus intimes des lieux d’attrait touristiques les pousse parfois à « s’infiltrer » dans les espaces sacrés. Lors de nos entretiens avec les touristes, aucun d’entre eux n’a révélé avoir ce genre de comportements. Ceux-ci nous ont été rapportés par les religieux. L’infiltration des touristes dans les mosquées est souvent mal vécue par ces derniers, certains espaces de prière constituent une limite à ne pas franchir. Les touristes qui, auparavant s’infiltraient dans la mosquée mouride de Touba Ndiaréme de Mbour pour photographier ou prendre des vidéos apparaissaient bien déplacés aux yeux de fidèles. Ces derniers ont l’impression de voir se rabaisser au rang d’une simple curiosité⁶. Ce sentiment que ressentent les résidents en particulier les fidèles peut conduire à des frictions. C’est ainsi que les autorités mourides de Mbour ont pris la décision d’interdire les visites touristiques au niveau de ladite mosquée. Depuis, l’interdiction d’entrer des touristes dans la mosquée est en vigueur malgré son attrait touristique. « *Auparavant l'accès des touristes à l'esplanade de la mosquée était accepté, mais maintenant ce n'est plus le cas, car, y en a des visiteurs qui viennent prendre des photos, des vidéos dont on ignore le but. C'est aussi dans le contexte de préserver la sacralité du lieu* » (Le représentant de la confrérie Mouride à Mbour, 01/01/2020). L’argument légitimant cette décision est le respect de la sacralité du lieu. Cela montre d’autre part qu’au Sénégal de manière générale, Mbour en particulier, l’entretien des espaces religieux est exclusivement réservé au religieux. Pour histoire, lors de nos premiers jours de terrain, accompagnés d’un groupe de chercheurs parmi eux des non-musulmans,

⁶ Pour reprendre les propos de Philippe Bachimon et Hervé Thery (2021).

l'entrée nous a été refusée. Cette seule appropriation de certains espaces « fermés » par le regard et la photographie peut provoquer des conflits et engendrer un sentiment de désappropriation chez certains résidents. La mosquée (du moins l'enceinte de la mosquée) se présente ainsi comme un espace public communautaire. Elle n'est pas libre d'accès, mais plutôt d'accès normé. L'accès devient restreint, jusqu'à devenir réservé à la communauté musulmane.

Si l'appropriation de la ville par ses résidents, en présence des touristes, peut se faire sans contrainte majeure, comme évoquée ci-dessus, cependant celle-ci s'opère de manière concurrentielle. En effet, certains lieux sont simultanément appropriés par des touristes et des résidents. Cette appropriation des résidents est abordée ici en tant que contre-appropriation.

2.3.3 La contre-appropriation

Lorsqu'un lieu est simultanément approprié par les touristes et les résidents, ces derniers cherchent quelquefois à préserver un « entre soi » afin de marquer leur territorialité. Les résidents créent ainsi un « territoire » dans lequel les touristes sont exclus même s'ils sont présents dans les lieux (A. OUELLET, op.cit., 2021, p. 38). Nos observations nous ont permis d'identifier deux types de cas : ceux où les résidents sont majoritaires dans un lieu intensément investi et ceux où les touristes sont majoritaires. Cependant, dans les deux cas, la logique s'inscrit dans la défense d'une certaine intimité.

Dans certains lieux ouverts au public (restaurants, bars), la clientèle locale domine nettement la clientèle touristique. Le tapotage, le fait de parler à voix forte, la manière de se placer ou de se déplacer dans l'espace sont des éléments qui permettent de distinguer les « habitués » du lieu. Ce sont des éléments qui permettent aux locaux de manifester leur appartenance au lieu et de gagner en visibilité face aux touristes. C'est le cas du restaurant LE SALOUM, situé au cœur de Saly (derrière village artisanal) où les locaux dominent clairement le lieu. En effet, ils monopolisent les discussions et assurent l'ambiance du lieu. Bien que ce restaurant attire des touristes, ce lieu est beaucoup plus approprié par les locaux. Il semble que même en hors saison touristique, le lieu demeure animé. Ce sujet est évoqué par **Abba**, parait-il un connaisseur du tourisme : « *c'est un lieu très prisé par les locaux c'est-à-dire les gens du village, mais surtout les étrangers résidents venus de la sous-région. C'est la raison pour laquelle même en hors saison, il y'a de l'activité bien que l'intensité diminue* » (Saly, 31/12/2021).

Photo 6 : Restaurant Le SALOUM, Saly, lieu où les résidents sont majoritaires



CP : auteur, 17/03/2023, 13h05.

Dans d'autres cas, l'inverse se produit. Les résidents s'approprient des lieux où ils sont minoritaires. Cette volonté d'appropriation d'un même lieu par les touristes (majoritaires) et les résidents (minoritaires) peut transformer l'espace en un espace de tension. Dès lors, la coprésence touristes et résidents semblent créer une certaine rivalité quant à l'usage de l'espace (P. MELE, 2013). Dans telle situation, certains résidents utilisent des stratégies pour exprimer leur appartenance, leur enracinement et leur identité locale (A. OUELLET, op.cit., 2021, p. 40). L'usage de la langue en est une. Le restaurant CHEZ NOUS, situé au cœur du centre de Saly (en face village artisanal) est largement investi par les touristes en haute saison. Bien qu'il attire des résidents, ce restaurant est majoritairement fréquenté par des touristes notamment occidentaux. Hormis la qualité de services qu'il propose, ce lieu est tant apprécié par les touristes pour son cadre sécuritaire. En effet, ce restaurant dispose d'un vigile chargé de la sécurité qui se pointe devant l'entrée. Cela permet à sa clientèle composée majoritairement « d'inhabituel » de se soustraire des éventuels problèmes (agressions, vols, harcèlement ...), donc de se sentir mieux en sécurité. L'utilisation de la langue wolof (langue nationale) ou autres dialectes locaux est une manière et/ou condition d'exister pour les résidents et une façon de mettre à distance des touristes. L'usage de la langue devient ainsi un marqueur local. Cela montre qu'il y'a une vie locale malgré le caractère touristique de la ville.

Photo 7 : Restaurant CHEZ NOUS, Saly, lieu où les résidents sont minoritaires



CP : auteur, 17/03/2023 à 13h00

Toutefois, dans les deux exemples évoqués, nous pouvons postuler que même si la coprésence touristes/résidents engendre une appropriation concurrentielle, demeure néanmoins non conflictuelle.

Par ailleurs, nous avons remarqué durant notre enquête de terrain que plusieurs résidents interviewés utilisent des expressions comme « notre village », « nos plages », « nos terres », qui font état d'une certaine volonté d'appropriation de « leur » ville. Cela, sans qu'ils aient l'usage exclusif dans l'intégralité de celle-ci. Cette situation renvoie dès lors à l'expression du droit à la ville. Celui-ci est lié au fait d'être propriétaire ou locataire, de payer des impôts locaux. Ces éléments s'inscrivent dans le registre de la possession. Celle-ci va au-delà de leur propriété au sens juridique et s'applique sur l'ensemble de la ville, incluant ses espaces publics (H. LEFEBVRE, 1968, p. 140).

Cette légitimité d'appropriation juridique qu'éprouvent les résidents de notre zone d'étude, notamment ceux de Saly, est renforcée par le fait qu'ils participent à la mise en valeur des lieux.

« Il faut que les gens comprennent que Saly est avant tout un village de pêcheurs, agriculteurs avant de devenir une station touristique. Cela veut dire qu'elle a été investie bien avant le tourisme qui est une activité récente. J'imagine donc que si ce n'étaient nos anciens, Saly n'existerait peut-être pas ».

Il continue, en entretien, affirmant leur contribution directe à la production de la ville avec l'avènement du tourisme : « (...) avec le développement du tourisme, les populations

ont continué à investir la ville, mais, cette fois, dans les métiers en lien avec le tourisme, en créant des structures d'hébergement (hôtels, auberges, etc.), des commerces (boutiques, restaurants, etc.) » (Modou, pisciniste, Saly, 15/01/2022). Ce sentiment légitime d'appropriation peut également se lire dans les propos de maître coranique âgé d'une cinquantaine d'années :

« Lorsque j'arrivais dans ce quartier (baye deuk) en 1991, il n'y a presque rien. À l'époque j'avais construit ma maison avec des matériaux de récupération (zinc), la même année, j'ai fondé mon daara (école coranique) qui compte aujourd'hui plus de 50 apprenants. J'ai également participé à la construction de la mosquée, ainsi qu'aux démarches pour équiper le quartier en eau, électricité... Donc, je me considère mbourois même si elle n'est pas ma ville de naissance (...) » (Abou, Mbour, 10/01/2022).

Ces actions leur donneraient le sentiment d'une légitime appropriation, d'une appartenance à la ville, et leur placerait également au rang de producteur de l'espace. Celui-ci leur placerait non seulement dans une posture de légitimité, mais davantage, de supériorité, vis-à-vis des touristes considérés comme de « simples » consommateurs.

Dans les propos de Modou, comme ceux de Abou, on peut sous-entendre la question de marquage. Il s'agit d'un « marquage trace ». Le « marquage trace » des résidents, durable, renforce leur attachement et légitimité sur les lieux, contrairement au marquage éphémère des touristes. L'appropriation ne se limite donc pas à la présence : elle inclut une dimension sociale et culturelle, comme le Kankourang à Mbour, qui crée du lien social et laisse une « trace » durable, renforçant l'ancrage et la légitimité des résidents, contrairement au marquage éphémère des touristes.

En outre, le travail et la présence hors saison renforcent la légitimité des résidents à s'approprier les lieux, les distinguant des touristes consommateurs. À Saly, la saison touristique entraîne une hausse de l'emploi saisonnier, les commerces et services recrutant pour tirer profit de cette période lucrative. Ces travailleurs saisonniers, présents dans la ville pendant 4 à 6 mois, profitent du tourisme et participent à l'animation urbaine sans concurrencer les pratiques des résidents permanents. Leur présence est motivée par le travail, ce qui les distingue des touristes (travail vs vacances). Donc, à l'opposition de la figure du producteur face à celle du consommateur, s'ajoute celle du travailleur face au vacancier.

L'étude de l'appropriation à Mbour-Saly révèle une cohabitation globalement apaisée entre touristes et résidents. Contrairement à d'autres contextes touristiques comme Venise (Quinn, 2007), où les interactions entre habitants et visiteurs créent une forte interdépendance et transforment durablement les pratiques locales, ou Sarlat (OUELLET, 2017), où les résidents ajustent leurs comportements selon l'intensité de la fréquentation touristique, la situation à Mbour-Saly se distingue par une cohabitation plus tolérée et moins intrusive.

Ici, le caractère saisonnier et temporaire du tourisme limite son impact sur les pratiques quotidiennes des habitants, qui semblent accepter plus facilement le partage de l'espace. Cette tolérance s'explique en partie par les bénéfices économiques générés : « *en haute saison, les activités commerciales deviennent plus rentables, favorisant la mise en place d'initiatives collectives telles que les tontines entre vendeurs de plage, permettant une certaine épargne* » (Rokhy, vendeuse, plage Safari, 28/11/2019).

Ainsi, contrairement aux villes où la pression touristique redéfinit les usages de l'espace urbain, Mbour-Saly illustre un modèle d'appropriation négociée et économiquement intégrée, où les résidents composent avec la présence touristique sans renoncer à leurs pratiques ni à leur ancrage local.

Conclusion

En géographie, la notion d'appropriation est souvent limitée aux droits de propriété et à l'utilisation de l'espace dans un sens productif. Cependant, en reconnaissant l'existence de multiples modes d'appropriation comme le supposent Gervais-Lambony (1994) et Ripoll et Veschambre (2006), il devient essentiel de les examiner dans des contextes socio-spatiaux spécifiques, notamment dans les villes influencées par le tourisme et le patrimoine. En effet, les villes touristiques qui attirent des visiteurs vivant différemment le temps et l'espace offrent un éclairage précieux sur les différentes formes d'appropriation, notamment dans les zones historiquement habitées avant l'essor du tourisme. Selon les recherches de l'Équipe MIT (2002), une ville touristique attire des individus en déplacement, hors de leur espace-temps quotidien. Lors de leurs déplacements et de leur séjour temporaire, les touristes pratiquent, investissent et s'approprient les endroits où ils séjournent, conduisant les non-touristes à réajuster leur mode d'appropriation. À cet effet, ces derniers déploient diverses stratégies pour prendre ou défendre leur place. Le travail de terrain mené à Mbour-Saly met en évidence les importantes fluctuations saisonnières de l'activité touristique entre résidents de longue durée et touristes mobiles. Il identifie trois formes de (ré)actions déployées par les populations résidentes pour faire face à l'appropriation des lieux par des touristes. Selon le contexte concurrentiel, celles-ci prendront la forme d'appropriation (investissement des lieux peu fréquentés par les touristes ou les lieux où les résidents ont le contrôle exclusif et autonome par exemple les mosquées), de contre-appropriation (déployer une appropriation qui vient concurrencer celle des touristes en un même lieu et un même moment) ou encore de désappropriation (quitter le lieu au moment où il est investi par les touristes).

Références bibliographiques

- BOSAL Laurent, 2005, « Domaine public ou espace public », *Réfractions*, p. 57-60
<https://refractions.plusloin.org/IMG/pdf/1506bosal.pdf>
- BRUNET Roger, 1991, *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, GIP Reclus, 224 p.

CHOMBART DE LAUWE Paul Henry, 1977, « Appropriation de l'espace et changement social », in Korosec-Serfaty P. (dir.), *Appropriation de l'espace. 3^e Conférence internationale de psychologie de l'espace construit*, Strasbourg, U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement, p. 25-33.

DEHOORNE Olivier, 2007, « Le monde du tourisme », In M. Stock, O. Dehoorne et P. Duhamel, *Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, p. 149.

DIOMBERA Mamadou, 2013, « Tourisme et développement local : vers une redéfinition des relations au niveau de la Petite-Côte sénégalaise ? ». *Études caribéennes* [Online], n°26, Online since 15 December 2013, connection on 11 March 2025.

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6736>;

DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.6736>

DIOMBERA Mamadou, 2017, « Le développement touristique et l'occupation des espaces littoraux : quels enjeux pour les territoires de la Petite Côte sénégalaise ? » *Études caribéennes* [Online], n°36, Online since 15 April 2017, connection on 11 March 2025.

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/10778>;

DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.10778>

Équipe Mobilités, Itinéraires, Territoires (MIT), 2002, *Tourismes. 1 : Lieux communs*, Paris, Belin, collection « Mappemonde », 320 p.

Équipe Mobilités, Itinéraires, Territoires (MIT), 2005, *Tourismes. 2 : Moments de lieux*, Paris, Belin, collection « Mappemonde », 349 p.

Équipe Mobilités, Itinéraires, Territoires (MIT), 2011, *Tourismes. 3 : La révolution durable*. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », 332 p.

GUERIN Catherine Fournet, 2022, « Les lieux de loisirs du quotidien dans les villes des pays du Sud : sociabilités, tensions et résistances citadines », EchoGéo [En ligne], n°61, En ligne depuis le 30 septembre 2022.

URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/24152>;

DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.24152>

GRANDIN Jules, 2009, « L'axe Dakar-Mbour : étude d'un espace en devenir au Sénégal », mémoire de Master 1 en Carthagéo, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France, 108 p.

KNAFOU Rémy, BRUSTON Mireille, DEPREST Florence, DUHAMEL Philippe, GAY. Jean-Christophe, SACAREAU Isabelle, 1997, « Une approche géographique du tourisme », *L'Espace géographique*, tome 26, n°3, p. 193-204

DOI : 10.3406/spgeo.1997.1071

LAZZAROTTI Olivier., 1994, « La géographie dans la controverse touristique », *Annales de Géographie*, n°580, p. 627-650
<https://doi.org/10.3406/geo.1994.13850>

MELE Patrice (dir.), 2013, *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 434p.
DOI : 10.4000/books.pur.27301

OUALLET Anne, 2021, « Tourisme, patrimoine et islam : Fès, pôle touristique et pôle tijane », *Via* [Online], 20 | 2021, Online erschienen am: 15 Dezember 2021, abgerufen am 11 März 2025.

URL: <http://journals.openedition.org/viatourism/7619>;
DOI : <https://doi.org/10.4000/viatourism.7619>

OUELLET Anne, 2019, « Partage de l'espace et coprésence au sein d'une petite ville patrimonialisée et touristifiée. L'exemple de Sarlat (Dordogne) », *Téoros* [Online], 38, 1 | 2019, Online since 15 January 2019, connection on 11 March 2025.

URL : <http://journals.openedition.org/teoros/3439>

OUELLET Anne, 2021, « Appropriation de l'espace à Sarlat et Dinan. Prendre, défendre ou laisser sa place dans de petites villes touristiques et patrimoniales », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 48-49 | 2021, mis en ligne le 02 juillet 2021, consulté le 11 mars 2025.

URL: <http://journals.openedition.org/tem/7679>;
DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.7679>

OUALLET Anne, CISSOUMA Diama, AL KARJOUSLI Soufian., 2015, « Diversité, conflictualités et sociabilités au cœur de la patrimonialisation de l'islam au Mali », in Brunet-Jailly, J. and Charmes J. et Konaté D. (dir.), *Le Mali contemporain*, éd. Tombouctou, IRD, Paris, p. 284-305.

PAQUOT Thierry, 2011, « Qu'est-ce qu'un "territoire" », *Vie sociale*, N°2, p. 23-32.
<https://doi.org/10.3917/vsoc.112.0023>

RIPOLL Fabrice., VESCHAMBRE Vincent, 2006, « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », In R. Séchet & V. Veschambre (éds.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses universitaires de Rennes, p. 295-304.

<https://doi.org/10.4000/books.pur.1923>

RIVET Daniel, 2006, « Quelques propos sur la politique musulmane de la France de Lyautey au Maroc (1912-1925) », in Luizard, P.-J. (dir.), *Le choc colonial et l'islam*, Paris, La Découverte, p. 255-270.

Rapport provisoire étude de reconversion de Saly en ville verte, Avril 2019, 169p.

SACAREAU Isabelle, 2018, « Qui habite le Khumbu ? (Co-)habiter dans la mobilité touristique : pratiques touristiques itinérantes et mobilités habitantes dans la région de l'Everest », *Mondes du Tourisme* [Online], 14 | 2018, Online since 30 June 2018, connection on 11 March 2025.

URL: <http://journals.openedition.org/tourisme/1523>;

DOI : <https://doi.org/10.4000/tourisme.1523>

VESCHAMBRE Vincent, 2004, « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », *ESO Travaux et documents*, n°21, p. 73-77.